

Communiqué de presse

18 janvier 2024

Rencontres de l'industrie navale : une année 2024 placée sous le signe de la décarbonation du maritime et de la dronisation

Le GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales) a organisé la deuxième édition de son événement de rentrée, les Rencontres de l'industrie navale, ce mercredi 17 janvier 2024. Sont présentées les tendances mondiales des marchés défense et civiles, ainsi que les chiffres de l'industrie navale française nationale et en régions, ce qui a donné l'occasion de présenter la nouvelle édition du [Cahier du maritime dans les territoires](#). Le Groupement a également révélé son [Panorama des solutions industrielles pour la décarbonation du maritime](#), disponible sur son site web. Enfin, une intervention sur les enjeux autour des drones maritimes a notamment mis en lumière les perspectives commerciales, le savoir-faire français et les travaux actuels sur la réglementation à venir. Cet événement a également été l'occasion pour Pierre Eric POMMELLET, Président du GICAN, de présenter ses vœux.

Chiffres et grandes tendances des secteurs Défense et Civil de l'industrie navale

Les tendances défense à l'international montrent une croissance des budgets des principales armées dans le monde. Cela amène à une « course au nombre de bâtiments, à une poursuite des programmes engagés, et conduit à une forte concurrence étrangère, avec de nouveaux entrants bousculant les acteurs traditionnels », selon Arnaud Martins Da Torre, Délégué à l'Internationalisation des entreprises et à l'Export.

Les tendances mondiales civiles montrent une activité constante en 2023, avec un fort investissement de la part des armateurs français et européens. Le prix des navires a continué de monter, tandis que l'année a été marquée principalement par des commandes de petits navires de croisière de luxe.

En France, l'industrie navale est en croissance, avec des livraisons conséquentes en 2023 (civil : 32 navires livrés en 2023 ; défense : 28 navires livrés en 2023 ; EMR : une sous-station et un navire de transport de techniciens livrés) et de possibles concrétisations en 2024. Les commandes à l'export continuent d'être importantes, et la diversification des marchés vers les énergies de la mer se confirme.

Enfin, l'édition 2024 du Cahier du maritime dans les territoires a été mise à jour et présentée à l'occasion des Rencontres de l'industrie navale. Cette dernière est présente sur l'ensemble des territoires, avec cinq régions concentrant 85% de l'activité. Les régions bénéficient d'une double page mettant en avant ses acteurs, ses spécialisations, son réseau de pôles de recherche au travers notamment d'une cartographie. Le support est disponible sur le site du GICAN : <https://gican.asso.fr/wp-content/uploads/2024/01/PDF-WEB-Cahier-maritime-GICAN-2024.pdf>.

Panorama des solutions industrielles françaises pour la décarbonation du transport maritime

Dans la continuité des travaux au sein de la filière maritime sous l'égide de la DGAMPA et du Cluster Maritime Français, en collaboration avec Armateurs de France, Evolen, Mauric et MEET 2050, le GICAN est à l'origine d'un travail poussé de la consolidation de l'offre française des solutions (à date) permettant la décarbonation du transport maritime. L'architecture de la présentation repart du schéma des principaux leviers de la décarbonation issu de la [Feuille de route de décarbonation de la filière maritime](#). Les solutions présentées sont multiples : travail sur le design, éco-construction, excellence opérationnelle, recours à des énergies moins carbonées, capture, stockage et traitement des GES, comme l'emploi des énergies renouvelables à bord. L'objectif est de répondre à la demande des armateurs par une offre industrielle française.

Le Panorama est à consulter sur le site web du GICAN à cette adresse : https://gican.asso.fr/lindustrie-navale/panorama_solutions_decarbonation/.

Enjeux des drones et systèmes autonomes

Le sujet des drones et systèmes autonomes prend de l'ampleur, qu'ils soient aériens, de surface ou sous-marins. Les enjeux industriels et opérationnels se multiplient, et conduisent l'industrie navale à développer des technologies et proposer des systèmes et solutions apportant des bénéfices sociétaux, économiques, sécuritaires et environnementaux variés. Diverses raisons peuvent nécessiter l'emploi de drones et systèmes autonomes : la sécurité des hommes et du matériel, la réalisation de missions contraintes par les moyens, comme le besoin de multiplication de force. Avec un marché mondial estimé à 17,7 milliards de dollars jusqu'en 2029, les adhérents du GICAN redoublent d'effort pour proposer des produits et services compétitifs et à la pointe de la technologie.

Les efforts de l'industrie française portent sur la R&D, l'industrialisation, la réglementation et le déploiement. Sur la réglementation spécifiquement, Marc Léger, Sous-directeur de la sécurité et de la transition écologique des navires à la DGAMPA (Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture), a rappelé les objectifs de l'encadrement de l'usage d'engins flottants autonomes ou commandés à distance : 1- Lever les obstacles à la navigation et à l'exploitation d'engins flottants autonomes ou commandés à distance, afin d'accompagner le développement de ce secteur industriel en plein essor, et 2- Maintenir un niveau global de sécurité et de préservation de l'environnement. Un régime d'exploitation expérimentale pour les navires autonomes a été créé, tandis qu'un régime spécifique d'immatriculation est prévu pour l'exploitation des drones maritimes.

Lancement du 3^{ème} AMI pour l'accélérateur SEAstart du GICAN

Le GICAN va lancer prochainement, en partenariat avec Mind2Shake, un appel à manifestation d'intérêt pour constituer la troisième promotion de son accélérateur de start-up SEAstart. La raison d'être de SEAstart est d'accompagner et valoriser les évolutions technologiques et les propositions de valeur pour le développement de l'industrie navale et maritime.

A ce titre, le souhait est de rassembler les jeunes entreprises innovantes, dont les produits et technologies intéressent l'industrie maritime et navale, sur le plan de l'amélioration technologique, de la décarbonation, de la sécurité en mer, de la numérisation et l'optimisation de fonctionnement de la construction navale et des navires et systèmes en mer.

L'accélération au sein de SEAstart s'écoulera sur une période de 18 mois, et se fera au travers d'un accompagnement personnalisé des entreprises sélectionnées, pour la recherche de contrats, de partenaires et de financements, dans leur appréhension du secteur maritime civil et militaire, et enfin dans leur structuration.

Vœux du Président du GICAN

Pierre Eric POMMELLET a profité des vœux pour « célébrer les succès de notre industrie navale et pour nous projeter avec optimisme vers l'avenir ». Il a insisté sur « le rôle essentiel [de notre industrie navale] dans le développement économique de notre pays, en créant des emplois, en stimulant l'innovation et en renforçant notre position sur la scène internationale ». S'adressant aux acteurs de l'industrie navale, il a souligné « le travail acharné, la passion et le dévouement [qui] font de notre industrie un pilier de notre économie et un symbole de notre excellence, et cela force le respect et l'admiration ». Avec 13,5 milliards de chiffre d'affaires et 53 200 emplois directs, l'industrie navale

a le vent en poupe. Il a rappelé la nécessité de gagner en visibilité de la commande privée et publique pour pouvoir adapter les outils industriels, et le rôle primordial de l'Union européenne. Le Président du GICAN souhaite une politique sectorielle qui permette de positionner l'industrie navale comme une industrie stratégique, lui permettant de bénéficier d'outils propres de protection et de soutien à l'innovation, au développement et à la commercialisation des équipements et navires.

125 ans du GICAN

Pierre Eric POMMELLET a profité de ces vœux pour rappeler que l'année 2024 donnera l'occasion de fêter les 125 ans du GICAN, un groupement né en 1899 sous le nom de Chambre Syndicale des Constructeurs de Navires et de Machines Marines, au service de la défense et du développement de l'industrie navale depuis. C'est d'ailleurs un des plus anciens groupements patronaux, qui a évolué au fil des années, a joué un rôle durant les deux guerres mondiales, et qui s'est renforcé à travers la fusion avec plusieurs autres syndicats qui lui donneront à chaque fois une nouvelle dimension. Au départ limité aux grands chantiers de construction navale, il s'est ensuite ouvert aux chantiers de réparation navale, aux plus petits chantiers, puis aux équipementiers, aux acteurs de la sûreté en mer et enfin aux industriels de la défense, avec l'absorption du GICAN dont il gardera l'acronyme tout en changeant sa signification : des « Armes Navales » aux « Activités Navales ».

À propos du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) :

Le GICAN, syndicat professionnel français, rassemble plus de 280 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers, ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre des navires militaires, des navires de commerce de moyen et grand tonnage, ainsi que des navires spécialisés, et participent à l'émergence des Énergies Marines Renouvelables.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

En savoir plus sur www.gican.asso.fr

Apolline CHORAND
Déléguée aux Affaires publiques et à la Communication
Tél. : +33(0)1 56 59 15 04 / Mob. : +33(0) 6 15 37 34 73
Email : apolline.chorand@gican.asso.fr